

Communiqué de presse

Empoisonnement par les pesticides: L'Europe se saisit de l'affaire Triskalia

Le 11 novembre 2015 le Député Européen José Bové recevait une délégation d'ex-salariés agricoles de la coopérative Triskalia dans l'Ouest de la France, accompagnée de membres de leur comité de soutien, au Parlement Européen de Bruxelles. Intoxiqués sur leur lieu de travail par des pesticides interdits ou utilisés en surdose, ils sont aujourd'hui gravement malades et dans l'impossibilité physique de travailler.

Depuis, ils ont déposé un recours devant la Commission des pétitions du Parlement Européen. Ces malades demandent à la Commission Européenne de vérifier si la France applique bien le droit de l'Union européenne en matière de protection de la santé au travail et de sanctionner les abus.

Aujourd'hui, la Commission des pétitions vient de décider non seulement d'accepter officiellement la transmission de leur pétition à la Commission Européenne, mais également d'informer les Commissions des affaires sociales et de l'agriculture du Parlement Européen. C'est une grande avancée dans le combat des ex-salariés de Triskalia, et la reconnaissance de leur empoisonnement. (Pétition enregistrée sous le n° 0328/2016)

Très récemment, deux d'entre eux, ont remporté une autre victoire au Tribunal de Saint-Brieuc, qui a condamné Nutréa-Triskalia à indemniser le préjudice subi par Laurent Guillou et Stéphane Rouxel. Il est officiellement reconnu qu'ils sont affectés par le syndrome de sensibilité chimique multiple (MCS). C'est un pas en avant dans la reconnaissance des maladies professionnelles liées à l'usage des pesticides en agriculture, et dans l'industrie agro-alimentaire

Pour d'autres ex-salariés, comme Raymond et Noël Pouliquen, qui cherchent encore une reconnaissance de leur préjudice, la lutte au long cours continue.

Une rencontre européenne des victimes des pesticides sera organisée au Parlement Européen de Bruxelles le 8 décembre prochain, à l'initiative du groupe Verts/ALE. Elle levera le voile sur un scandale sanitaire et environnemental encore ignoré : la non prise en compte de ces maladies par les autorités sanitaires et en particulier la Mutualité Sociale Agricole et interrogera le cadre législatif à adapter.

Saint Brieuc le 12 octobre 2016

Contacts:

René Louail : Comité de soutien des ex-salariés de Triskalia victimes des pesticides : 06 72 84 87 92

Serge Le Quéau: Union syndicale Solidaires de Bretagne : 06 80 95 85 17

Michel Besnard: Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest: 06 73 19 56 07

José Bové : Député Européen : 06 83 98 56 06